

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Cas de noyade à Lambaréné

## Nahomie Magandji Mondjo décède lors d'une baignade dans l'Ogooué

E.N.

Lambaréné/Gabon

UNE fillette de 9 ans, Nahomie Magandji Mondjo, affectueusement appelée Poupouna, est décédée hier à Lambaréné des suites d'une noyade dans le fleuve Ogooué.

Selon son père, Laurent Patrick Mondjo, inconsolable, la victime vivait avec ses parents et ses frères à Isaac, quartier situé dans le deuxième arrondissement de la commune de Lambaréné. Mais un jour, la mère décide d'emmener Nahomie chez sa sœur au PK 5, sur la route de Fougamou. De là, la fillette sera enrôlée dans la vente de sachets plastiques, au



Photo : E.N.



Photo : E.N.



Photo : E.N.

Nahomie Magandji Mondjo laisse sa famille inconsolable. Photo de milieu : John Stokes Matéba, le vendeur de poisson qui a réussi à sortir le corps de l'eau. Photo de droite : Le lieu du drame sur le fleuve Ogooué.

débarcadère d'Isaac, auprès des acheteurs de poisson.

Ainsi, en se rendant hier à sa « bricole », Nahomie Magandji Mondjo est approchée par ses camarades trouvés sur le site. Ils lui proposent d'aller faire une

baignade dans un autre débarcadère sis à environ 300 mètres de là où ils se retrouvent d'ordinaire pour écouler leurs sachets. Les voilà alors tous partis, oubliant un tant soit peu leur activité. Et une fois sur les lieux de la baignade, les

enfants se jettent dans l'eau. Malheureusement, Poupouna n'en ressortira pas. L'alerte est aussitôt donnée et des riverains, dont le père, qui se trouve non loin de là, accourent. Ne sachant pas nager, Laurent Patrick Mondjo, im-

puissant devant la scène qui s'offre à lui, pleure sa fille à chaudes larmes, debout au bord de l'Ogooué. C'est alors qu'un courageux vendeur de poisson, John Stokes Matéba, effectue un plongeon dans les eaux de l'Ogooué, à la re-

cherche de la fillette disparue. Il en ressortira, quelques minutes plus tard, avec le corps inerte de la gamine sur ses bras. Le père tente aussitôt le bouche-bouche sur l'enfant, pour essayer de lui faire évacuer l'eau des poumons. La victime répond d'ailleurs positivement en renvoyant une petite quantité du liquide avalé. Elle est par la suite mise dans une pirogue, afin d'être conduite à l'hôpital Albert Schweitzer, où les professionnels de santé prennent le relais en inter-nant Nahomie Magandji Mondjo aux urgences. Mais quelques instants plus tard, la mauvaise nouvelle de son décès sera annoncée à ses parents qui attendent dehors.

## Après la découverte du corps de son père le 21 juin dernier

## Saturnin Nzung Ndong soupçonné de parricide

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

Le mystère entourant la mort de Paul Ndong Mve, Gabonais d'environ 71 ans et ancien militaire, dont le corps a été retrouvé, le mardi 21 juin dernier, dans les eaux d'un bras de mer de Rougier, un quartier de la commune d'Owendo, commencerait-il progressivement à se dissiper? Le vendredi 22 juillet dernier, les gendarmes de la brigade de Setrag ont procédé à l'arrestation du fils du défunt, Saturnin Nzung Ndong, la quarantaine révolue. Sur lui, pèsent de forts soupçons de parricide. Lui qui, au tout début de l'investigation, aurait nié avoir été en contact avec la victime la nuit du drame. Il devrait être mis à la disposition du parquet de Libreville aujourd'hui.

CETTE sombre affaire débute par un coup de fil reçu, le mardi 21 juin dernier, aux alentours de 9 heures, par les éléments de la brigade, les informant de la découverte du corps du vieux Paul Ndong Mve dans le bras de mer jouxtant le quartier Rougier. Sur les lieux du sinistre, les premiers témoignages avançaient la thèse d'une noyade accidentelle. Sauf que dans la collecte des indices, la direction des enquêtes de l'unité se rend aussitôt compte de l'absence manifeste de signes de noyade. Notamment, la traditionnelle mousse qui sort du nez ou de la bouche du cadavre. Mieux, les limiers constatent une énorme entaille sur la nuque du militaire retraité, ainsi que des traces de brûlures à certains endroits de la peau et des tuméfactions au visage.

"Au regard de tous ces indices, nous avons tout de



Photo : SCOM

Saturnin Nzung Ndong aurait livré plus d'une version des faits au cours des auditions.

suite déduit à un meurtre, car en l'espace de deux jours, la dépouille d'un être humain ne peut pas se dégrader autant", indique un Officier de police judiciaire (OPJ) proche du dossier. De fil en aiguille, l'investigation qui tire un peu en longueur, conduit les enquêteurs sur la piste d'un des enfants du défunt. Il s'agit de Saturnin Nzung Ndong, qui se serait com-

porté de manière assez suspecte dès l'annonce du repêchage du corps de son père. Des témoins disent qu'il aurait promptement pris la direction de la maison de son géniteur, afin de dissimuler certains biens, tels que le groupe électrogène. Non sans se présenter auprès des locataires des logements du disparu comme étant le nouvel héritier. Sentant qu'il se trouve dans le collimateur des pandores, le suspect demande à la direction de l'enquête la permission de se rendre à Oyem, dans le cadre des obsèques. Et donc, de lui accorder un temps de répit dans le chronogramme des auditions.

**ZONES D'OMBRE.** Mais les éléments de la brigade de Setrag apprennent que, contre toute attente, Saturnin Nzung Ndong n'a pas du tout effectué le déplacement du Septentrion.

Toute chose qui ne fait que conforter les soupçons à son endroit. Aussi, la gendarmerie procède-t-elle à son arrestation, le vendredi 22 juillet dernier. Lors de l'interrogatoire, le mis en cause - qui aurait indiqué lors d'une première audition, n'avoir pas été avec son père la nuit du drame -, va finalement revoir sa copie. A cet effet, il fait savoir aux pandores que l'animosité entretenue à l'encontre de son géniteur commence le samedi 18 juin, lorsque ce dernier perçoit l'argent des fiançailles d'une de ses filles. Sauf que le vieux Ndong Mve aurait partagé l'enveloppe, estimée à plus de 300 000 francs, avec les autres membres de la famille, excluant Nzung Ndong.

Ce dernier explique: "Dans la nuit du dimanche 19 juin, vers 22 heures, alors que mon père et moi rentrions à la maison, je lui ai demandé

pourquoi je n'ai rien reçu de l'argent des fiançailles de ma sœur. Il m'a renvoyé au lendemain. Mais j'ai insisté et il a tenté de m'agresser à l'aide de sa pagaie. Sauf que j'ai esquivé le coup et il est tombé. Lors de la chute, sa tête a heurté une pierre. A la suite, j'ai placé mon père dans la pirogue, aux fins de le ramener à la maison. Mais l'embarcation ayant brusquement chaviré, je l'ai perdu de vue".

Le sachant pourtant blessé, pourquoi Saturnin Nzung Ndong n'a-t-il pas conduit son père à l'hôpital? Suite au chavirement de la pirogue, pourquoi avoir décidé d'abandonner son géniteur en vie dans l'eau? Pourquoi a-t-il raconté, le jour de la découverte macabre, qu'il ne se tenait pas aux côtés de la victime la nuit du drame? Autant de zones d'ombre qui devront être élucidées à la faveur de l'instruction.

## Vol à la tire au marché Mont-Bouët

## Une femme enceinte brutalisée par Kevin Moubombi

AEE

Libreville/Gabon

Kevin Moubombi a à nouveau fait parler de lui. Ce Gabonais de 27 ans, résidant au quartier Nyali, à Libreville, qui avait déjà séjourné en prison, il y a quelques mois, pour des faits de vol, a été repris par les gendarmes de la brigade sud du Camp Roux, au marché Mont-Bouët, quelques minutes après avoir agressé une dame enceinte, en lui arrachant une chaînette à son cou.

IL aura fallu moins d'une heure aux gendarmes de la brigade sud du Camp Roux, en faction à l'ancienne gare routièrre de Libreville, pour mettre la main sur Kevin Moubombi. Ce récidiviste de 27 ans, habitant le quartier Nyali, à Libreville, a agressé une dame enceinte de sept mois, arrachant la chaînette que la malheureuse portait à son cou.

La scène se déroule entre le marché Mont-Bouët, et le Carrefour Léon-Mba. Selon les pandores qui ont

procédé à l'arrestation de Kevin, il est environ 14 heures lorsque la victime, ayant fini de faire ses emplettes, cherche à regagner son domicile. Elle emprunte pour cela la bretelle menant vers le carrefour Léon-Mba, où elle doit prendre un taxi. Mais pendant qu'elle chemine, un homme surgit subitement derrière elle. L'inconnu tente, dans un premier temps, mais en vain, de lui prendre son sac à main. Puis, il réussit à arracher la chaînette en or accrochée à son cou, avant de disparaître

tre dans les dédales du marché, sous les regards indifférents des passants. Même les cris de détresse poussés par la victime n'y font rien. Heureusement pour elle, une patrouille des éléments de la gendarmerie sillonne la zone. Elle les aborde et leur raconte alors sa mésaventure. Une simple description du voleur présumé aura suffi aux agents pour mettre rapidement la main sur Moubombi, après avoir quadrillé le périmètre de la scène.



Photo : AEE

Kevin Moubombi, un individu sans scrupule.